FICHE TECHNIQUE
SYSTEXX Active Reno 938 RW

Revêtement en verre tissé à effet taloché pour une rénovation sans préparation des fonds

Usage

SYSTEXX Active Reno 938 RW sont tissés à partir de fils de verre. SYSTEXX Active Reno 938 sont des revêtements muraux spécialement conçus pour la rénovation des murs intérieurs. Ils peuvent être posés directement sur des supports présentant des irrégularités* jusqu'à 2 mm. Avantages: SYSTEXX Active Reno 938 permettent d'éviter des travaux majeurs de préparation comme les étapes de lissage du mur. Rendement de pose supérieur à une pose traditionnelle !

Propriétés

Les revêtements muraux SYSTEXX Active Reno 938 ont obtenu le classement au feu B-s1, d0 selon DIN EN 13501-1: 2010 et le Standard 100 du label Confiance Textile OEKO-TEX. Du fait de leurs très faibles émissions de COV, ces revêtements muraux atteignent la classe A+ « d'émissions dans l'air intérieur ». De plus, ils sont perméables à la vapeur d'eau, renforcent les murs et pontent les fissures, sont extrêmement résistants à l'abrasion et au frottement, aux chocs et à la perforation, résistants aux désinfectants et aux agents de nettoyage (en combinaison avec les systèmes de revêtement correspondants). Ils sont non toxiques et conviennent aux personnes allergiques. La pose se fait par encollage traditionnel du mur avec une colle pour toiles.

Caractéristiques techniques

Produit	**SAP désignation**	env. **Poids** en g/m²	env. **Largeur** en cm	**Longeur** en m	**Raccord** en cm
SYSTEXX Active **Reno 938 RW**	GG 938 RW	210	100	25	→|0 Sans raccord

* Faire un essai de pose sur le support pour vérifier si le produit est adapté.

systexx@vitrulan.com | www.vitrulan.com **Vitrulan Textile Glass GmbH** | Bernecker Str. 8 | 95509 Marktschorgast
SYSTEXX by Vitrulan ist eine Marke der Vitrulan Textile Glass T +49 (0) 9227 77 0 | F +49 (0) 9227 77 700 | Ein Unternehmen der Vitrulan Gruppe

Préparer le support

Le support doit être sec, propre, lisse et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables. Poncer les couches de peinture brillante puis appliquer un primaire d'accrochage approprié. Ils peuvent être posés directement sur des supports présentant des irrégularités jusqu'à 2 mm. Pour ce, lisser ou appliquer un enduit de lissage sur la surface concernée. Si les supports sont absorbants, il convient d'effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche. Eliminer les attaques de moisissures et / ou de champignons et effectuer un traitement préliminaire conformément aux directives en vigueur.

Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement ».

Pose de revêtements muraux

1. Encoller

Appliquer la colle sur le mur de manière uniforme à l'aide d'un rouleau à peinture fibre de 12 mm ou d'un pistolet Airless dans une largeur de 1 à 2 lés. Il est possible également d'utiliser une encolleuse. Appliquer une colle appropriée pour toile de verre ou revêtement mural. Pour les quantités, se référer à la fiche technique respective du revêtement mural. Un temps de détrempe ne doit pas être respecté pour un encollage mural. Le temps de séchage à une température ambiante normale (env. 18 °C et une humidité relative de l'air de 60%) est de 12 à 24 heures environ. En cas de pose dans des conditions climatiques extrêmes (taux élevé d'humidité de l'air, hautes températures), cette durée peut varier sensiblement.

Quantité de colle recommandée : 200 – 350 g/m^2
La quantité de colle dépend de la structure du tissu et du substrat.

2. Éviter les irrégularités de surface

Ne jamais coller en lés inversés sur une même surface. Tenir compte du marquage au dos du revêtement (en fonction de la qualité). Les marquages se trouvent à une distance d'env. 1 m.

3. Pose en bord à bord

Les lés doivent être posés avec un bon contact au niveau des raccords. Important : tenir compte du raccord à hauteur des yeux. Marquage : les raccords sur les revêtements sont signalés par un fil jaune qui doit être aligné au fil du lé suivant. Essuyer immédiatement la colle sur la face à peindre avec une éponge humide.

4. Maroufler et araser

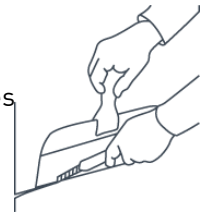

Maroufler à l'aide d'une spatule pour chasser les bulles d'air. Presser avec précaution les lés dans les angles rentrants et araser le long des plinthes et des murs avec un cutter à lame tranche et d'une spatule ou d'une règle à découper, le cas échéant avec des ciseaux de tapissier.

Angle sortant : Poncer légèrement les angles à l'aide d'une toile-émeri (≥ P 240), rabattre, éventuellement couper ou utiliser une baguette d'angle.

systexx@vitrulan.com | www.vitrulan.com **Vitrulan Textile Glass GmbH** | Bernecker Str. 8 | 95509 Marktschorgast
SYSTEXX by Vitrulan ist eine Marke der Vitrulan Textile Glass T +49 (0) 9227 77 0 | F +49 (0) 9227 77 700 | Ein Unternehmen der Vitrulan Gruppe

5. Appliquer la peinture

L'utilisation d'une peinture à dispersion de haute qualité est recommandée. Tous les niveaux de brillance peuvent être utilisés. Il est recommandé de faire un essai préalable.

Appliquer de manière uniforme la peinture après séchage complet du revêtement mural. Suivre les recommandations du fabricant de peinture. La nécessité d'appliquer d'autres couches de peinture, également seulement après séchage complet du revêtement mural, dépend de l'application ou non d'une sous-couche sur le produit. Autres facteurs d'influence : par ex. la qualité de la peinture, la brillance, la couleur, la sollicitation attendue, la situation lumineuse et l'aspect de surface souhaité. En général, les couches base, intermédiaire et de finition sont recommandées. En fonction des facteurs d'influence mentionnés ci-dessus, une couche intermédiaire peut ne pas être nécessaire ou des couches intermédiaires supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires. En cas de redressement des fibres : il est possible d'effectuer un léger ponçage entre deux couches de peinture. Si la résistance aux désinfectants ou la décontamination de la surface est requise, ainsi que pour un revêtement satiné ou brillant, au moins deux couches sont nécessaires. Un essai préalable est généralement recommandé.

La quantité de peinture dépend de la peinture et du support ainsi que du niveau de brillance requis et du fait que la surface soit soumise à une sollicitation intensive. Déterminer les valeurs exactes au moyen d'une application de test sur l'objet. Pour plus d'informations, se référer les fiches techniques de tous les produits utilisés.

systexx@vitrulan.com | www.vitrulan.com
SYSTEXX by Vitrulan ist eine Marke der Vitrulan Textile Glass
Vitrulan Textile Glass GmbH | Bernecker Str. 8 | 95509 Marktschorgast
T +49 (0) 9227 77 0 | F +49 (0) 9227 77 700 | Ein Unternehmen der Vitrulan Gruppe

Important

1. Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit sec, propre et, si possible, enveloppés dans un film plastique et fermés.

2. Traitement

Ne pas appliquer le revêtement mural à moins de +8°C pour la température de l'air et du mur. Toujours utiliser des revêtements portant le même numéro de série sur une même surface (celui-ci figure sur l'extérieur du carton d'emballage ou étiquette en rouleau). Hauteur du mur / longueur du plafond + 5 à 10 cm = longueur des lés. Araser les bords.

3. Généralités

a) Malgré des contrôles de qualité stricts, de petites imperfections de tissage peuvent apparaître en raison du processus de fabrication. Ces défauts sont signalés par une marque sur le bord du rouleau. Chaque défaut marqué sera compensé par une longueur supplémentaire. Aucune réclamation ne peut être acceptée après une pose de plus de 10 lés.

b) L'utilisation de fibres de verre peut provoquer des irritations cutanées chez les sujets sensibles. Les produits ne contiennent ni substances allergènes, ni substances critiques.

c) L'aspect de la surface peut présenter de petites irrégularités en raison du processus de la trame. Cet effet textile généré sciemment ne peut donner lieu à aucune réclamation.

d) Étant donné que les surfaces recouvertes de murs représentent un travail artisanal, il est impossible d'obtenir des surfaces totalement homogènes sans petites irrégularités. Une perception visuelle des feuilles de revêtement mural et des coutures est spécifique au produit et inévitable. De plus, les coutures "invisibles" ne sont pas réalisables sous tous les angles imaginables. L'évaluation après application doit être effectuée dans les conditions habituelles, en particulier à la lumière du jour et sous un éclairage normal du plafond/de la pièce perpendiculaire à la surface tout en maintenant une distance et un angle de vue normaux. Pour l'évaluation, les éclairages artificiels destinés à rendre visibles de petites irrégularités sont tout aussi inadmissibles que l'évaluation dans des conditions de lumière rasante qui ne se produisent qu'à certains moments de la journée ou l'utilisation d'aides telles que des loupes.

e) Si des effets de lumière (par ex. lumière rasante) sont susceptibles d'influencer l'apparence de la surface finie, les effets indésirables (par ex. changement de nuances sur la surface) doivent être largement évités. Ils ne peuvent pas être complètement exclus, car les influences lumineuses varient beaucoup et ne peuvent pas être clairement détectées et évaluées (par exemple à la lumière naturelle). En principe, les conditions d'éclairage, telles qu'elles sont destinées à une utilisation ultérieure, doivent être connues et doivent déjà être présentes au moment de l'application. Avant l'application, une évaluation des éventuels effets indésirables doit être faite. De plus, les limites de l'artisanat sur le chantier doivent être prises en compte. Les revêtements muraux qui semblent absolument plats et sans ombre même sous l'influence de la lumière rasante ne sont pas exécutables.

f) La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de Vitrulan Textile Glass GmbH. L'applicateur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.

systexx@vitrulan.com | www.vitrulan.com
SYSTEXX by Vitrulan ist eine Marke der Vitrulan Textile Glass
Vitrulan Textile Glass GmbH | Bernecker Str. 8 | 95509 Marktschorgast
T +49 (0) 9227 77 0 | F +49 (0) 9227 77 700 | Ein Unternehmen der Vitrulan Gruppe

Présentation générale de la préparation du substrat

Avec SYSTEXX Active Reno 938, Q2 est généralement suffisant. Les irrégularités jusqu'à 2 mm de hauteur et de largeur sont dissimulées.

Subjectile	Prétraitement
Béton apparent	1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton de coffrage	1. Nettoyer (gratter, poncer) 2. Boucher les trous importants 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton filigrane	1. Sabler (éliminer les éléments qui se détachent) 2. Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant 3. Pour l'application d'une structure fine ou d'un voile, enduire la surface et appliquer une sous-couche
Enduit fortement sableux	1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement absorbant (ex. enduit en plâtre)	1. Appliquer une sous-couche (poncer au préalable les supports rugueux). Le cas échéant, enduire la surface
Enduit à pouvoir absorbant normal	1. Préparation du support par l'application d'un enduit 2. Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage pour une parfaite finition
Couche de fond (maculature)	1. Dissoudre par humidification 2. Gratter 3. Poncer, enduire le cas échéant et appliquer une sous-couche
Papiers peints arrachables à sec	1. Éliminer les papiers peints intégralement 2. Si nécessaire, aplanir par enduisage, poncer et appliquer une sous-couche
Restes de papiers peints (par ex. non-tissé en cellulose)	1. Éliminer les restes de papiers peints et remettre en état les surfaces endommagées 2. Poncer les restes de papiers peints et les surfaces enduites 3. Appliquer une sous-couche sur les supports et les zones enduites
Ancien revêtement écaillé	1. Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine) 2. Poncer la surface et appliquer une sous-couche
Peinture colle	1. Éliminer entièrement par grattage / lavage 2. Appliquer une sous-couche
Vernis brillant	1. Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer 2. Appliquer un primaire d'accrochage

systexx@vitrulan.com | www.vitrulan.com
SYSTEXX by Vitrulan ist eine Marke der Vitrulan Textile Glass
Vitrulan Textile Glass GmbH | Bernecker Str. 8 | 95509 Marktschorgast
T +49 (0) 9227 77 0 | F +49 (0) 9227 77 700 | Ein Unternehmen der Vitrulan Gruppe

Toile de verre*	1. Enduire la structure. Plusieurs fois en cas de structures grossières (pour obtenir une structure homogène, sans rayure) 2. Poncer et appliquer une sous-couche
Plaques de plâtre	1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser 2. Poncer et appliquer une sous-couch
Panneaux OSB Bois, panneaux de fibres durs	1. Isoler / obturer le support, le cas échéant le poncer au préalable 2. Aplanir par l'application d'un enduit 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Carreaux de céramique	1. Nettoyer et dégraisser les carreaux 2. Appliquer un primaire d'accrochage / primaire pour céramique et verre 3. Enduire entièrement les joints ou la surface 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Surfaces rouillées	1. Éliminer la rouille de la surface conformément à DIN 55928 PST 2-3 ou ST 2-3 2. Appliquer un revêtement antirouille 3. Aplanir par l'application d'un enduit (2-K) 4. Poncer et appliquer une sous-couche (rust protection) 5. Appliquer un primaire d'accrochage
Surfaces à colorant migrant (ex. taches d'eau)	1. Isoler 2. Enduire les surfaces rugueuses 3. Appliquer une sous-couche
Couches de nicotine et de suie	1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante 2. Appliquer un primaire d'accrochage

* sinon, une image structurelle impure est créée qui devient extrêmement dérangeante après la peinture.

systexx@vitrulan.com | www.vitrulan.com
SYSTEXX by Vitrulan ist eine Marke der Vitrulan Textile Glass
Vitrulan Textile Glass GmbH | Bernecker Str. 8 | 95509 Marktschorgast
T +49 (0) 9227 77 0 | F +49 (0) 9227 77 700 | Ein Unternehmen der Vitrulan Gruppe